

**Semur-en-Auxois**

# Aldi veut s'installer avenue Mazillier : le projet inquiète les élus

À Semur-en-Auxois, l'enseigne Aldi a pour projet de s'installer avenue du Général-Mazillier. Le conseil municipal s'est penché sur ce dossier la semaine dernière et a voté une saisine pour avis de la commission départementale d'aménagement commercial. Explications.

**P**artir du centre commercial Champlon et s'installer avenue du Général-Mazillier, c'est le projet qu'a l'enseigne Aldi à Semur-en-Auxois. Avenue Mazillier, elle souhaite s'installer à la place de l'ancien bâtiment d'Enedis, qui serait alors détruit ainsi que la maison qui est à côté, c'est ce qu'on a appris lors du dernier conseil municipal. Mardi 10 juin, les élus de Semur ont voté une saisine pour avis de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) sur ce projet.

## L'aménagement commercial de la ville en question

« Il y a deux aspects dans ce sujet : l'aménagement commercial de la ville et le permis de construire », a commencé Catherine Sadon, maire. « Aldi a déposé une demande de permis. La présence de ce centre commercial (Champlon, N.D.L.R.) semble intéressante au sens du fonctionnement urbanistique de la ville et de son aménagement. Si ce magasin quittait Champlon, les commerçants autour ne seraient pas très heureux et auraient envie d'aller voir ailleurs ce qui se passe ».



L'ancien bâtiment Enedis, où souhaite s'implanter Aldi après sa démolition, est situé avenue Mazillier. Photo Janine Pernette

Cela nous conduirait à une friche commerciale. Deuxième chose : c'est un magasin de proximité, dans un quartier avec des personnes âgées parfois, certaines ont du mal à se déplacer. Là où ils sont et là où ils veulent s'implanter, ce n'est pas loin, il suffit de traverser la rue. Sauf que c'est compliqué avec le carrefour, c'est assez dangereux. Il y a donc plein de questions, c'est la raison pour laquelle, je propose que l'on saisisse la CDAC, pour qu'elle nous éclaire sur les enjeux par rapport à ce déplacement. [...] Elle devra statuer dans un mois – le délai est court car c'est une saisine facultative, puisque la surface concernée est de 999 m<sup>2</sup> ; la saisine est obligatoire au-dessus de 1000 m<sup>2</sup> ».

« On souhaite tous qu'Aldi reste au centre commercial [...] si la CDAC donne un avis défavorable, Aldi restera dans le centre

commercial ou pas. La question est : est-ce que si on fait ça, Aldi quitte la ville ou pas ? Ou décide d'aller ailleurs dans la ville ? Et dans ce cas-là, s'il allait en zone industrielle, ce serait pire », a réagi Loïc Girard, qui s'est abstenue lors du vote.

## Un centre commercial mal entretenu ?

Et d'ajouter : « On a vent que les bâtiments sont assez vétus, etc. Il semblerait que s'ils sont prêts à déménager c'est qu'ils ne s'entendent pas forcément avec le propriétaire ou qu'ils n'ont pas trouvé de terrain d'entente. [...] Ça me met mal à l'aise, car on ne sait pas si on aura une meilleure situation avant qu'après en le faisant. Je ne suis pas contre l'idée, au contraire je suis pour qu'Aldi reste dans le centre commercial, [...] mais on veut lui interdire d'évoluer, ça me pose problème ».

« Il me semble qu'Aldi paye le fait que le centre commercial est mal entretenu depuis longtemps et que les propriétaires n'ont jamais bougé pour ne rien faire », a alors commenté Catherine Sadon.

Et à la maire de souligner : « La CDAC va mesurer l'ensemble des problématiques posées par l'aménagement commercial dans la ville. Son avis défavorable arrêterait immédiatement le permis de construire, donc ce n'est pas complètement neutre ». « La communauté de communes des Terres d'Auxois a un projet de construction d'un multi-accueil qui serait alors juste à côté du futur Aldi ; les professionnels du multi-accueil sont très inquiets par rapport à ça », a par ailleurs pointé du doigt Éric Baulot, adjoint aux finances, avant de commenter : « [...] Pour moi, ce n'est pas une bonne solution pour les ha-

bitants et pour la ville. » Les membres de l'opposition, sur la même longueur d'onde, ont indiqué par la voix d'Hubert Cornu, que la localisation à côté du futur bâtiment petite enfance n'était pas l'idéal : « Il y aura automatiquement des nuisances sonores avec la proximité des véhicules. [...] Le départ d'Aldi pour aller là, ou éventuellement ailleurs, est catastrophique pour Champlon ».

« La question est de savoir si on interdit à Aldi de se déplacer, est-ce qu'ils restent ? À mon avis, ils ne resteront pas. [Ce qui entraînerait] un autre problème, au niveau concurrentiel, car pour que les prix baissent dans les grandes surfaces, il faut de la concurrence », a pour sa part commenté Véronique Jobic, adjointe en charge de la vie économique et du centre-ville.

## Astrid Gayet

► Contactée, l'enseigne Aldi fait savoir via son service presse : « Pour le moment, nous ne souhaitons pas communiquer sur ce dossier ».

**Semur-en-Auxois**

# Anna-Judic : deux lycéennes au cœur de l'Europe

Du 12 au 14 juin, le lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois a été représenté par deux élèves de seconde en section euro, lors de l'European youth event (EYE) 2025 à Strasbourg. Un événement qui a vu la participation de 8500 lycéens originaires de 153 pays.

**D**u 12 au 14 juin s'est déroulé à Strasbourg l'European youth event qui rassemble des lycéens de nombreux pays à travers le monde, dont cette an-

née, des jeunes venues du Bangladesh.

Au cours de ces trois jours, Léa Dutrillaux-Semon et Magalie Thube, élèves au lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois, ont eu l'opportunité d'assister à des ateliers et conférences traitant notamment des relations entre l'Europe et l'Asie du sud-est. « L'événement était captivant, avec des débats sur des sujets d'actualité comme l'intelligence artificielle », raconte Magalie Thube. « Cette manifestation a été



Magalie Thube est au premier rang à droite et Léa Dutrillaux-Semon au deuxième rang, troisième en partant de la droite. Photo fournie par le lycée Anna Judic

une occasion unique de se plonger dans la culture géopolitique d'autres pays », réagit-elle encore.

Léa Dutrillaux-Semon, a quant à elle, a été impressionnée par la diversité des activités et des rencontres. « J'ai pu échanger avec des jeunes du monde entier et assister à des conférences sur des thèmes variés, tout en pratiquant mon anglais. Le parlement européen, notamment l'hémicycle, m'a émerveillée. »

● **Janine Pernette (CLP)**

